

Février - 2018

méré le mag



Le Mag Février
2018



Edito	P3
Vie scolaire	P4
CCAS	P5
Permis de construire	P6
Déclarations Préalables	
Jeunesse	P7
Revivons l'histoire	P8>9
Monoxyde de carbone	P10
Nettoyage de printemps	P11
Jardin Médiéval	
Secours Catholique	P12
Padel	P13
Médiathèque	
Road trip à Berlin	P14
week-end sur le Front	
Bus - Ligne 5	P15
MTC	P16
ASCL	P17
Ritmy - ACMM - Aspirine	P18
Infos pratiques - Carnet	P19
Agenda	

Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY,

Alain COLOMBI, Associations de Méré,

Commision Jeunesse.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr

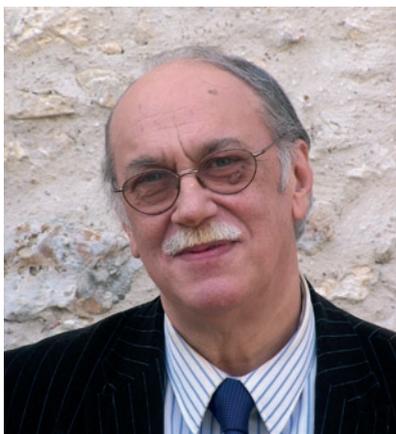
Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1^{er} étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré

Au cours de l'année 2017 nous avons poursuivi un programme d'investissement soutenu. Certes moins qu'en 2015 où il était de 1 600 000 euros, mais il sera tout de même d'environ 680 000 euros sur 1 260 000 euros budgétés (le solde sera investi cette année). Les réalisations sont à l'école (des volets roulants dans une classe, dans la salle de motricité et des panneaux pédagogiques dans la cour), aux ateliers municipaux (un vestiaire, une douche et une cuisine), à la Mairie (un local d'archives supplémentaire, des nouveaux stores, deux vidéoprojecteurs, deux écrans et une nouvelle sono

dans la salle des mariages), sur la voirie (travaux divers dont l'élargissement de la rue du Colombier), des jeux dans le nouveau square, et pour finir la plus importante dépense concerne la micro-crèche qui a ouvert le lundi 15 janvier. Bravo à l'architecte qui a réalisé les travaux en quatre mois et bien organisé le chantier autour des 13 fournisseurs ainsi qu'à l'ADMR pour son implication.

En 2018 nous prévoyons la fin de la création du jardin médiéval, la réfection de la toiture de l'église côté nord, un nouveau programme d'enfouissement des réseaux pour une partie de la route de Galluis, un City Park multisport, la réfection de la toiture de l'ancienne grange située entre la maison des associations et la Mairie avec aménagement des combles, la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » en partenariat avec la Gendarmerie, l'installation de 10 caméras de vidéosurveillance sur 8 entrées/sorties de la commune opérationnelles en juin, la fin de l'élaboration du futur PLU et enfin le lancement d'un nouveau contrat rural avec la Région et le Département pour la création d'une salle polyvalente. A fin 2018, nous aurons atteint 85% de notre programme électoral, et à la fin du mandat nous aurons fait ce que nous avons promis, et même plus avec le lancement de la salle polyvalente.

En face des dépenses il y a pratiquement toujours des recettes pour les gros projets, c'était un de nos engagements lors de la campagne électorale, et nous continuerons à y veiller en préparant le budget prévisionnel 2018.

Avant de conclure je vous donne quelques informations :

- concernant l'assainissement, le hameau du Mesnil Picquet sera raccordé cette année à l'assainissement collectif réalisé par Vicq, et le quartier d'Egremont sera également raccordé sur l'assainissement collectif de Montfort en 2019,
- depuis le 18 décembre, l'eau est décarbonatée, la dureté passe de 38 à 22, elle passe de la classification d'eau dure à eau idéal
- et enfin, les associations AFQ et ASCL avec la commune préparent la célébration de la fin de la guerre 14/18, il y aura des animations et une cérémonie particulière le 11 novembre.

Il ne me reste plus comme chaque année qu'à formuler des remerciements aux bénévoles du monde associatif et culturel qui animent la Commune.

Pour 2018 le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très belle année. Qu'elle soit porteuse de bonheur, de santé, de réussite et de belles surprises pour chacun d'entre vous et pour vos proches.

Les médaillés du travail :

Grand Or : Gérard Pique

Or : Patrice Le Helloco, Fabrice Wojtkow, Nadine Wojtkow

Vermeil: Vincent Personnic

Argent: Claudine et Eric Sardois, Marie-Pierre Coscino

Michel Recoussines.

Noël 2017 dans les écoles maternelle et élémentaire

Le vendredi 15 décembre, les enfants de l'école maternelle ont assisté au spectacle de la compagnie la Cicadelle et Scène & Vision : «Kalinka petite fille des neiges», spectacle de cinéma-théâtral, passant du réel à l'imaginaire, de la scène à l'écran. >

Les enseignantes de l'école élémentaire aidées par les parents d'élèves ont organisé un marché de Noël qui a eu lieu dans la catine. Sous le préau les enfants étaient tous réunis pour chanter des nouveautés de Noël en anglais et en français. v



Le mardi 19 décembre, le Père Noël a fait son apparition à l'école maternelle, avec sa hotte pleine de cadeaux et de friandises. >



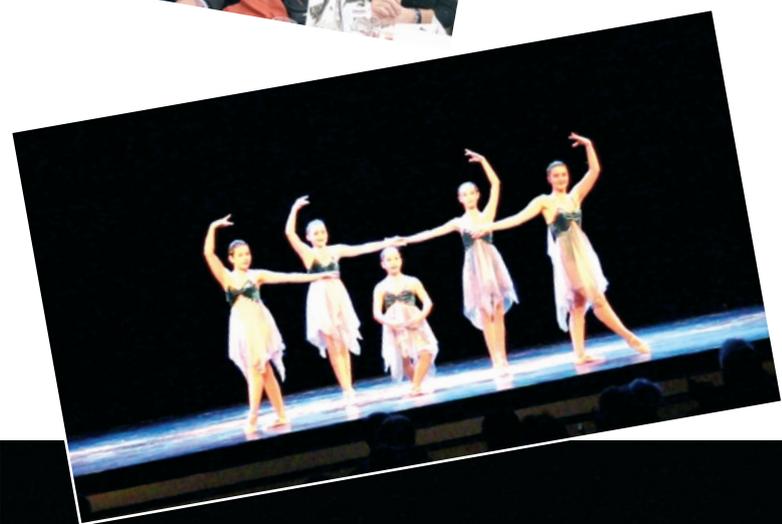
Le vendredi 22 décembre, les enfants de l'école élémentaire ont vu le spectacle de la compagnie les Konpé ti Moun : conte musical africain avec une mise en scène alliant l'histoire et la découverte d'instruments de musique, suivi du traditionnel goûter avec le Père Noël. v



Repas annuel



Le dimanche 21 janvier 2018 a eu lieu le repas annuel du Centre Communal d'Actions Sociales de Méré (CCAS). Nous étions une centaine de personnes réunies au centre municipal de loisirs de Montfort l'Amaury. C'est toujours un bon moment passé ensemble, le spectacle de l'école de danse d'Emilie MAGRON est toujours très apprécié et cette année une nouveauté, une prestation de table en table au début du repas et une demi-heure sur scène d'un magicien. Ensuite Jérôme BISSONNET le DJ a mis l'ambiance pour mettre en danse tous les invités voulant se déhancher. Nous remercions tous les participants pour l'organisation de cette journée.



Registre des permis de construire

Nom	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
SCI L'ORCHIDEE	ZAE MERE GARE III LOT 1	Construction de quatre cellules artisanales	Accordé le 22/05/2017
Christophe LALA	5 Place François Quesnay	Extension	Accordé le 06/07/2017
FAIVRE BLANC	Le Mont Rôti	Extension	Accordé le 25/09/2017
Karim FALAH	12 Rue Saint Roch	Garage	Accordé le 24/10/2017
Philippe BASMOREAU	6 Avenue Léon Crété	Installation piscine, élévation du garage et agrandissement du rez de chaussée	Accordé le 18/10/2017
IKR	MERE GARE OUEST LOT 7	Modification de l'aspect extérieur	Accordé le 20/07/2017
M. et Mme GSTACH	6 Avenue du Général de Gaulle	Garage, Abri de jardin et piscine	Accordé le 18/12/2017
SCI ASHL 2	ZAE MERE GARE OUEST LOT 5	Construction d'un bâtiment industriel	Accordé le 16/01/2018
SCI GOUSSAULT	Chemin de la Plaine de Jouars	Construction de bâtiments de bureau	En cours d'instruction

Registre des déclarations préalables

Ingrid FAUVIN	22 Rue des Sablons	Modification façade	Accordé le 10/02/2017
Luis VAZ	11 Chemin du Mesnil Piquet	Surélévation partielle, changement des menuiseries et ravalement	Accordé le 08/06/2017
M. COUGET	4 Chemin Beauchet	Silot à béton	Sans suite le 06/04/2017
Benjamin LAABE	11 Route de Galluis	Terrasse sur pilotis	Accordé le 22/05/2017
M. COUGET	4 Chemin Beauchet	Silot à béton	Accordé le 11/05/2017
Grégory VAVASSEUR	17 Avenue Léon Crété	Cave entérée sous le garage	Accordé le 01/06/2017
Christophe LALA	5 Place François Quesnay	Garage avec combles	Refusé le 14/04/2017
Sabrina SIRAVO	16 ter Avenue du Général de Gaulle	Pose de fenêtres de toit	Accordé le 23/05/2017
Bernard MOREAU	18 Rue de la Croix de Rome	Réalisation d'une liaison entre deux bâtiments	Accordé le 29/06/2017
Karim FALAH	12 Rue Saint Roch	Garage	Sans suite le 27/07/2017
Michel VERDAUD	8 Rue Léopold Bellan	Pose de lucarnes et de fenêtres de toit	Accordé le 16/06/2017
Monir LEMAACHI	12 Rue de Galluis	Réfection de la toiture	Tacite le 28/07/2017
Michel CAPELLA	13 Rue de l'Egalité	Ouverture sur pignon sud	Accordé le 01/08/2017
Cédric FRANKLIN	22 bis Rue Désiré le Prigent	Modification de l'accès et réhaussement du mur	Accordé le 01/08/2017
Sacha BOSTONI	28 Rue de la Mare Chantreuil	Agrandissement des ensembles vitrés	Accordé le 01/08/2017
Marie-Claire MONTAGNE	21 bis Avenue du Général de Gaulle	Bureau de jardin et portillon	Accordé le 05/10/2017
Béatrice FLETCHER	25 Avenue du Général de Gaulle	Abri de jardin	Accordé le 19/09/2017
Georges PERRINE	11 Rue Roger Vannier	Changement d'affectation du garage en surface habitable	Accordé le 03/11/2017
Gilles WEISS	4 bis Rue de la Croix de Rome	Construction d'un abri de jardin	Accordé le 12/10/2017
Ioan POCOL	4 bis Chemin Beauchet	Démolition et Extension	En cours d'instruction
Pascal THIRION	4 Rue François Quesnay	Agrandissement fenêtre et remplacement de menuiseries	Accordé le 17/10/2017
Duarte TOME	5 Rue François Quesnay	Création d'une terrasse et modification clôture	Accordé le 09/11/2017
Jean-Baptiste LECLERC	25 quater Av. du Général de Gaulle	Création d'une fenêtre	Accordé le 17/10/2017
Bruno TERNISIEN	31 Rue Léopold Bellan	Réhaussement d'une terrasse	Accordé le 07/12/2017
Véronique DUMENIL	10 Rue des Sablons	Division	Accordé le 20/11/2017
M.THOMIN et Mme BACHELET	4 Rue Léopold Bellan	Création de combles	Accordé le 23/11/2017
Olivier RIMBEAU	15 Rue de la Maladrerie	Extension d'un salon actuel	En cours d'instruction
Cécile COLLIN	1 Rue de la Maladrerie	Remplacement d'un mur par une cotûre	Accordé le 14/12/2017
Sylvie HERBIN	4 Rue de la Ferme	Clôture	Accordé le 14/12/2017

Cérémonie de remise des diplômes du Lycée Jean Monnet

le samedi 18 novembre 2017 à la salle de la Bonnette



Encore une très belle réussite pour cette 14ème cérémonie de remise des diplômes des bacheliers 2017 ayant obtenu une mention et pour les étudiants de BTS.

88,62 % c'est le taux de réussite, toutes séries confondues pour le lycée Jean Monnet.

475 élèves ont donc obtenu le baccalauréat ou le BTS, et on compte **202 mentions dont 36 Très bien**. Un vrai succès cette année !!

L'équipe de direction et les élus des communes, ont été ravis de remettre le diplôme aux élèves et étudiants ainsi que leur toque de lauréat.

La valse des Pompons a rythmé cette cérémonie : à droite avant de monter sur scène puis à gauche une fois officiellement diplômé.

Dans la salle, beaucoup d'applaudissements et de flashes pour immortaliser ce beau moment.

La matinée s'est terminée par une belle photo de groupe et un buffet, moment de partage et de convivialité pour tous.

Bravo à ces élèves et étudiants !

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Italiens, Mexicains cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Sylvia GARCIA RENARD – Yvelines
sylviaarenard@hotmail.com
01.39.71.79.68 / 06.14.09.70.51

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com





Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Depuis 2014, chaque année voit la commémoration du centenaire des principaux événements qui ont émaillé la guerre de 1914 – 1918.

2017 fut centrée sur la célébration du centenaire de la bataille du « Chemin des Dames » et l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique.

2018 marquera la fin de ce cycle commémoratif avec, comme point d'orgue, le centenaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre.

**La municipalité de Méré, l'ASCL et les
« Amis de François Quesnay »
se sont unis, en partenariat avec l'école de Méré, pour organiser des
manifestations commémorant le centenaire de cet armistice.**

Au milieu de toutes les évocations que ne manqueront pas de nous prodiguer les médias, nous chercherons à rester au plus près des habitants de Méré de l'époque et de leurs Poilus, ainsi que de vous, les habitants actuels de Méré et de vos aïeux combattants ou ayant vécu ces épreuves.

Parmi les héros de cette guerre, il faut penser aux femmes qui, pratiquement du jour au lendemain, ont dû suppléer les 8 millions d'hommes mobilisés, pour assurer l'économie du pays. Elles ont pleuré 1,4 million de morts (les « veuves noires » et les « veuves blanches »), ont accueilli, et souvent assisté, 5 millions de « gueules cassées ». Nous penserons à elles.

Parmi les 8 millions d'hommes mobilisés, de nombreux écrivains, musiciens et autres artistes ont produit des œuvres pendant et après ces années terribles. Quelques-unes de celles-ci participeront à notre commémoration.



Nous aurons une pensée pour les enfants de Méré de l'époque qui, après l'annonce de l'armistice et sous la direction de leur instituteur, ont planté un arbre pour marquer leur soulagement après les terribles épreuves passées et pour lancer un message de paix. Ce sera « l'Arbre de la paix » dont nous commémorerons le centenaire.



Vous trouverez, page suivante, les différentes manifestations actuellement prévues ; elles sont toutes en cours d'élaboration et n'attendent que vous, soit pour vous impliquer dans leurs réalisations, soit pour nous faire parvenir, dès maintenant et jusqu'au 15 octobre au plus tard, documents ou témoignages sur cette époque.



Pour tous renseignements, ou apport d'informations, sur ces manifestations :
Par courrier : « Comité du centenaire » Mairie de Méré
par mail : centenaire1418.mere@gmail.com

Programme des Manifestations

Atelier de recherche des aïeux combattants

Nous avons tous 4, 8, 16... aïeux susceptibles d'avoir été impliqués dans les combats de 1914-18, suivant qu'il faille remonter à la troisième, la quatrième, la cinquième, génération. Nous vous proposons de retrouver tout ou partie de ceux-ci, avec leurs parcours dans les différents combats. Tous les détails, pour participer à cet atelier vous sont donnés dans le tract distribué indépendamment.



Week-end sur le Front (Marne, Aisne et Champagne)

Samedi 19 mai : Musée de la Grande Guerre à Meaux et monument dit « Des Fantômes » de Paul Landowski à Oulchy-le-Château.

Dimanche 20 mai : Au Chemin des Dames, la Caverne du Dragon, le Monument des Basques, le triptyque de Tardi en mairie de Craonne, le Parcours du Poilu sous la conduite de Noël Genteur des bois de Beaumarais au cimetière national de Craonnelle, par le vieux Craonne, le plateau de Californie et la tranchée du Balcon (randonnée de 5 à 6 km, dénivelé + 75m.)

Lundi 21 mai : Les tranchées de la côte 191, à la Main de Massiges, le monument aux caporaux fusillés de Souain à Suippes et le cimetière russe à Saint-Hilaire-le Grand.

Détails et inscriptions : voir le tract distribué indépendamment.



Café-débat : vendredi 12 octobre

« Les femmes dans la guerre,... et après. ».

Animatrice : **Françoise Thébaud**, historienne qui a participé à l'ouvrage « **Françaises en guerre** », et a écrit, en collaboration avec Michèle Perrot, « **Les femmes au temps de la guerre de 14** ».



Concert classique : vendredi 9 novembre - 20h30

Eglise de Méré. **Clémence Olivier et Guillaume Adam**, sur des mélodies du début du XX^{ème}, avec lecture de poèmes, de musiciens et écrivains combattants.

Exposition : du 3 au 11 novembre

Une exposition pédagogique sur la chronologie des combats sera présentée. Nous voudrions que cette exposition soit dynamique, c'est-à-dire que chacun d'entre vous, adulte ou enfant, puisse ajouter des éléments personnels enrichissant la présentation.

De même, lorsque vous aurez identifié le parcours de vos aïeux combattants, vous pourrez, avec nous, insérer ces informations dans l'exposition.

Cette exposition sera complétée par des présentations : de cartes postales sur Méré et la région, de timbres de cette époque, et d'œuvres de l'atelier dessin/peinture sur le thème « de la guerre à la paix ».



Articles dans le Mag

pour vous présenter :

Méré à cette époque, sa situation sociale et économique

- L'impact de la guerre,
- Certaines correspondances de Méréens dans les combats
- Les correspondances ou anecdotes de vos aïeux, dont vous nous aurez fait part.



Animation scolaire

pour les enfants de l'école élémentaire

« **La boîte à joujoux** »

musique de **Debussy (1913)** - livret de **A.Hellé**.

« *Deux jouets de la boîte à joujoux, le soldat et le Polichinelle sont amoureux de la même poupée...* »



Messe du souvenir : samedi 10 novembre – 18h30

Eglise de Méré. A la mémoire des Méréens et de vos aïeux morts aux combats, et à la mémoire des Méréens défunts de l'année.

Cérémonie officielle :

Dimanche 11 novembre - à partir de 10h30 – Monument aux morts

La nouvelle de l'armistice a été annoncée dans tout le pays par des volées de cloches à 11h.

Cette cérémonie sera suivie d'une Commémoration du centenaire de « l'Arbre de la paix »,
par les enfants de l'école.



La clôture se fera autour d'un **vin d'honneur** offert par la municipalité.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson

Nettoyage de printemps

Dans le cadre de l'opération "Nettoyage de printemps" lancée à l'initiative du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la commune organise un grand nettoyage de printemps à Méré le dimanche 25 mars 2018 à 14h30 : chacun est invité à venir collecter les déchets qui polluent nos bosquets et nos routes.

C'est une mobilisation citoyenne qui tend à sensibiliser les Méréens (jeunes et adultes) à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres. Lors de la dernière édition 2017, nous avons ramassé de nombreux déchets sauvages composés de plastique, de métal et de «tout-venant». Mais nous manquions de participants pour que cette action soit complète. Nous comptons sur vous !

**Rendez-vous le dimanche 25 mars 2018
sur le parking de la gare de
Méré - Montfort à 14h30**



Implantation d'un jardin médiéval *au terrain de l'abbaye les 10 mars 2018 et 24 mars 2018*

Dans le cadre de l'implantation d'un jardin d'inspiration médiévale sur le terrain de l'abbaye, la commission Environnement vous avait proposé de venir participer à la plantation d'une haie de charmilles le 18/11/2017 afin de délimiter le futur jardin. Les prochaines étapes seront la réalisation et la mise en place des plessis.

Le plessage permettait d'obtenir des barrières infranchissables pour le bétail et les gros animaux. Il était donc adapté à la clôture des pâturages et cultures. On le rencontrait fréquemment dans la fermeture des potagers médiévaux qu'il protégeait de la divagation des bêtes. Il est utilisé également, maintenant, de manière décorative dans les jardins des particuliers.

Découvrons ensemble la réalisation des plessis avec l'aide d'un paysagiste.

La Commune et le Parc naturel de la Vallée de Chevreuse convie donc tous les Méréens à la création participative d'un jardin d'inspiration médiévale sur le terrain de l'Abbaye.

Venez nombreux participer à la réalisation de cet espace de convivialité et d'échange lors des deux étapes suivantes : les samedi 10 mars et 24 mars 2018

à partir de 14h00 au terrain de l'Abbaye.





ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Quand il n'y a plus personne, le Secours Catholique est encore là



Les 15 bénévoles du Secours Catholique de Montfort l'Amaury (association reconnue d'utilité publique) reçoivent depuis 4 ans tous les mardis matin toute personne qui souhaite partager un moment convivial et un petit déjeuner lors d'un café-rencontre.

Familles fragilisées, réfugiés, migrants, personnes âgées, ou jeunes en précarité ou en errance trouvent à la salle Térésa un lieu de détente, d'écoute ou de conseil pour cette matinée prolongée une fois par mois par un repas convivial.

**Café-rencontre Espace Mère Térésa,
6 route de Mantes à Montfort l'Amaury,
tous les MARDIS matin de 10 H à 12 H
Tél. 06 85 24 38 05**

Les communes concernées par cette équipe sont : Bazoches, Galluis, Gambaiseuil, Grosrouvre, Le Tremblay sur Mauldre, Les Mesnuls, Mareil le Guyon, Méré, Montfort l'Amaury et Saint Léger en Yvelines.

La précarité allant bien au-delà des besoins matériels, les bénévoles formés à l'accompagnement dans la durée proposent un suivi personnalisé aux personnes en difficulté qui le désirent, en liaison avec les services sociaux et les CCAS.

Ils proposent également :

- Une aide alimentaire en partenariat avec Casino, Age et Partage et La Luciole.
- Une aide financière ponctuelle sur dossier
- Un conseil juridique gratuit par avocat (droit de la famille)

- Des démarches administratives (internet) CAF, CNAV, SNCF...
- Un transport pour des visites médicales
- Des vacances en villages vacances pour des familles accompagnées
- Des vacances dans des familles de notre secteur pour des enfants des ZEP des Yvelines
- Et de multiples occasions de rencontres conviviales (ciné, déjeuner de Noël, sorties, repas conviviaux)

Quelques chiffres clés en 2017 :

- 475 visites au café-rencontre (moyenne 40/mois)
- 298 colis alimentaires distribués (moyenne 24/mois)
- 8 enfants accueillis pour les vacances dans des familles de notre secteur
- 2 familles suivies par le Secours Catholique parties en villages-vacances.
- 12 repas Conviviaux
- 7 personnes ont été reçues et conseillées par l'avocate

**Café-rencontre Espace Mère Térésa,
6 route de Mantes à Montfort l'Amaury,
tous les MARDIS de 10 H à 12 H
Tél. 06 85 24 38 05**

A la recherche d'une mission ponctuelle ou régulière n'hésitez pas à nous contacter pour devenir vous aussi bénévole.



Padel

Pour bien finir l'année 2017, la commission Jeunesse s'est ralliée au projet de notre animateur sportif pour faire découvrir à nos jeunes une activité encore peu répandue dans notre pays. Ainsi le 5 novembre sous la conduite d'Hiram quelques jeunes courageux épaulés par les membres de la commission Jeunesse se sont rendus sur les terrains de padel couverts de Bois d'Arcy, pour s'essayer à ce sport dérivé du tennis. Ce sport (d'origine mexicaine) qui compte 8 millions de pratiquants dans le monde mais seulement 50 000 en France, se pratique uniquement en double sur un terrain plus petit que celui du tennis, entouré de grillages ou de murs vitrés. Après l'explication des règles par Hiram les jeunes et les membres de la commission Jeunesse se sont familiarisés à l'utilisation des raquettes et au jeu si particulier permettant de jouer les balles après des rebonds sur des grillages. Quelques matchs ont permis aux participants y compris notre maire, de mieux appréhender les règles et d'apprécier son caractère ludique et technique. Le faible nombre de participants (quel dommage !) a permis à nos jeunes courageux de profiter pleinement de cet après-midi et c'était là notre principal objectif.



Culture

M E R E
D I A
T H E
Q U E



Nouvelles de Mai 2018
7^{ème} concours de nouvelles

10 mots à inclure dans le texte :

Bulle
Balbutiement
Vagabondage
Hamac
Chandelier
Mystérieux
Contester
Malotru
Ricochet
Synchroniser

Deuxième illustration : un stylo à plume.

Clôture des envois : samedi 30 mars 2018
Remise des prix et des recueils : samedi 26 mai 2018 à 17h30

Règlement sur le site internet du réseau : aufildespages78.fr
Renseignements : 01 34 89 27 27 - 01 34 86 76 95

Impression réseau Au fil des pages 78

6^{ème} JEU D'ÉCRITURE «Au fil des mots» 2018
Enfants et jeunes de moins de 20 ans

5 mots minimum à choisir parmi les suivants :

Rouge
Perlimpinpin
Costume
Clown
Peur
Époustouffant
Pivoine
Kangourou
Wagon
Chipoter

Illustration : un enfant devant un ordinateur avec le titre 'Jeu d'écriture Au fil des mots...'.

Clôture des envois : samedi 31 mars 2018
Remise des prix et des recueils : samedi 26 mai 2018 à 17h30

Règlement sur le site internet du réseau : aufildespages78.fr
Renseignements : 01 34 89 27 27 - 01 34 86 76 95

Impression Au fil des pages 78 - Ne pas jeter sur la voie publique

21^{ème} Défi-lecture 2017-2018

A partir du **samedi 30 septembre 2017**
retrouvez dans vos médiathèques une sélection de 6 livres, adulte ou jeunesse :
lisez et votez pour celui que vous préférez !

Illustration : une main tenant un livre ouvert.

Fin des votes jeunesse : 7 avril 2018
Fin des votes adulte : 26 mai 2018

♦ Bazoches-sur-Guyonne ♦ Gambais ♦ Jours-Pontchartrain ♦
♦ Le Tremblay-sur-Mauldre ♦ Les Mesnuls ♦ Méré ♦ Montfort l'Amaury ♦
♦ Neauphle-le-Château ♦ Neauphle-le-Vieux ♦ Saint-Germain-de-la-Grange ♦
♦ Saint-Rémy-l'Honoré ♦ Vicq ♦ Villiers-le-Mahieu ♦ Villiers-Saint-Frédéric ♦

Impression : réseau Au fil des pages 78 - illustration : Mélanie Picard



Road Trip à Berlin *du 04/11/2017 au 12/11/2017*

Avec 3 amis et 2 Trabant, nous sommes partis pour la 2^{ème} fois pour un road trip en direction de Berlin, (pour fêter avec nos amis allemands les 60 ans de la Trabant et les 28 ans de la chute du

Mur) avec pour ma part 2500 KM aller-retour effectués sans aucuns soucis et avec ma voiture de 1977... Ci-dessous mon auto devant la Porte de Brandebourg.



Passionné par cette attachante petite auto devenue culte après la chute du Mur de Berlin, nous avons visité tous les lieux en rapport avec l'ex Allemagne de l'Est, encore présent à Berlin, ville chargée d'histoire. Ma Trabant positionnée devant East Side Gallery (restes du Mur de Berlin décorés par des Artistes).

Pour la petite histoire, la Trabant fut majoritairement le véhicule du peuple d'Allemagne de l'Est et dans de nombreux pays de l'est de l'Europe, elle fut produite de 1957 à 1991 par l'unique usine qui se trouvaient à ZWICKAU, par la firme d'Etat qui portait le nom de

VEB Sachsenring Automobilwerk Zwickau. Elle était dotée d'une carrosserie en Duroplast (trame de coton recouverte de Phénol issue de la distillation du charbon) et surtout d'un moteur 2 temps de 600 cm³ avec son mélange huile-essence à hauteur de 250 ml pour 10 litres qui lui valait cette « délicate » odeur d'huile brûlée et de sa fameuse fumée sortant du pot d'échappement comme sur la photo.

Frédéric JUAN (habitant de Méré, au Mesnil Piquet)

Dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre,
la Municipalité de Méré, les Amis de François Quesnay et l'ASCL proposent

un week-end sur le Front en Marne, Aisne et Champagne les 19, 20 et 21 mai 2018.

Voyage en co-voiturage, avec deux nuitées en demi-pension à l'Hôtel du Chemin des Dames.

Au programme

Samedi 19 mai : Musée de la Grande Guerre à Meaux et monument dit Des Fantômes de Paul Landowski à Oulchy-le-Château.

Dimanche 20 mai : Au Chemin des Dames, la Caverne du Dragon, le Monument des Basques, le triptyque de Tardi en mairie de Craonne, le Parcours du Poilu sous la conduite de Noël Genteur des bois de Beaumarais au cimetière national de Craonnelle, par le vieux Craonne, le plateau de Californie et la tranchée du Balcon (randonnée de 5 à 6 km, dénivelé + 75m.)

Lundi 21 mai : Les tranchées de la côte 191, à la Main de Massiges, le monument aux caporaux fusillés de Souain à Suippes et le cimetière russe à Saint-Hilaire-le Grand.

Intendance

Coût hors co-voiturage = 190 euros en chambre de deux, lit double ou deux lits simples et 250 euros en cas de souhait de chambre individuelle, en fonction des disponibilités.

Le pique-nique du dimanche midi est à emporter. Le repas du lundi midi est compris en restauration.

Le nombre maximum de participants = 20 personnes.

Une réunion des participants sera proposée au mois de mars.

Inscriptions auprès de Monique Bourg, avec un chèque de 50 euros d'arrhes à l'ordre de l'ASCL.

(En cas de demandes d'inscriptions trop importantes, un second voyage pourra être organisé à l'automne.)

La ligne 5, plus d'offre, plus de lisibilité et d'efficacité

A partir du 8 janvier 2018, afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs, Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, renforce la ligne 5 "Les Mesnuls - St Quentin-en-Yvelines."

La ligne 5, exploitée par les Cars Hourtoule, constitue un véritable lien entre les communes dites rurales de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, et la Communauté d'Agglomération St-Quentin-en-Yvelines, 2^{ème} pôle économique d'Ile-de-France. Elle est également indispensable aux déplacements des étudiants se rendant à l'université Versailles - St-Quentin-en-Yvelines mais aussi sur le flux inverse aux personnes qui fréquentent les centres de formation professionnelle AFTRAL et CHEP soutenus par la région Ile de France situés sur la commune du Tremblay-sur-Mauldre.

Pour mémoire près de 10 communes sont desservies sur le parcours de la ligne 5 où des correspondances sont possibles sur les communes de Montfort l'Amaury et Jouars-Pontchartrain pour rejoindre les pôles d'échange multimodaux de Saint Quentin en Yvelines et Plaisir Grignon*.

La ligne est améliorée et renforcée. D'une fréquence aléatoire (entre 45 minutes et 1h30) elle fonctionnera avec une fréquence de 30 minutes aux heures de pointe soit de 5h25 à 9h30 et de 16h15 à 19h45 et avec une fréquence de 60 minutes le reste de la journée. Au total, ce sont 14 courses supplémentaires et une amplitude augmentée qui renforcent le fonctionnement de la ligne 5.

L'offre sera maintenue toute l'année y compris sur les périodes des vacances scolaires à l'exception du mois d'août et de la période des fêtes entre Noël et le jour de l'An. Désormais, la ligne est plus lisible avec un seul et même itinéraire permettant aux voyageurs de pouvoir rejoindre leur terminus à tout moment dans la journée.

Cette nouvelle offre a nécessité l'acquisition de deux véhicules et le recrutement de trois conducteurs. Ces investissements ont été possibles par le fort soutien d'Ile-de-France Mobilités.

Ce développement d'offre est le résultat également d'un travail conjoint avec le SITERR**, la Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines et les Cars Hourtoule.

Nouvelle grille horaire et plus d'informations sur www.cars-hourtoule.fr

* Les correspondances au point d'arrêt « Mousseaux » sur la commune de Jouars-Pontchartrain avec la ligne 7* sont facilitées. La ligne 7 relie Jouars-Pontchartrain à Plaisir-Grignon Gare en passant par Neauphle-le-Château.

**Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet



L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



La France remporte sa 10^{ème} coupe DAVIS fin 2017

Bonnes nouvelles pour le Tennis Français et pour le MTC

Fin novembre nous avons fêté la belle victoire de l'équipe de France en coupe DAVIS contre la Belgique à Lille. L'équipe de Yannick Noah nous a offert un très beau spectacle et un suspense maximum. Bravo à cette belle équipe qui sera sans doute reconduite en 2018.

Les inscriptions au MTC sont en nette hausse de 10% avec un effectif total supérieur à 140 adhérents. A noter que sur cet effectif, 128 personnes sont inscrites soit à l'école de tennis soit aux entraînements dispensés par notre

excellent professeur Leonel ALBERTI. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire au MTC ou aux cours.

Notre plus jeune joueur a 5 ans et le plus ancien a 81 ans et ils pratiquent tous deux le tennis avec la même passion et le même engouement pour ce sport.

Volontaires pour participer à la vie du club

Le MTC n'existe que grâce aux bénévoles et ne peut fonctionner sans eux. Nous sommes plus que jamais à la recherche de bonnes volontés pour participer à la vie du club. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Club à vocation familiale tourné vers la compétition

Un grand bravo à notre équipe féminine + 35ans qui a remporté le championnat des Yvelines.



Reprise des championnats dès le 13 janvier pour les dames et le 11 mars pour nos 2 équipes messieurs. 3 équipes jeunes garçons sont inscrites cette année mais malheureusement aucune équipe de jeunes filles. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr
Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

Dates du MTC

- *Notre traditionnelle galette des rois a eu lieu le samedi 3 février au chalet du Tennis avec les jeunes et les parents. Moment toujours gai et convivial en cette période où les jours rallongent !*
- * *Des stages de tennis sont organisés pour les jeunes durant les vacances scolaires de Février et de Pâques*
- * *Organisation d'un tournoi jeunes de 11 à 16 ans « Open » du 10 mai au 30 juin 2018 et d'un tournoi « Open » adultes senior du 9 au 30 juin 2018 et d'un tournoi « Galaxy » réservé aux enfants de 8 à 10 ans le 20 avril 2018*
- * *Fête de l'école de tennis le 10 juin 2018*



Fête du Tennis en décembre 2017 qui a réuni au gymnase du Poirier d'encre de nombreux jeunes pour des jeux et des attractions organisées par Leonel notre entraîneur

François-Frédéric GUY à Méré

Une soirée époustouflante !

Une église comble pour François-Frédéric GUY, à Méré, ce dimanche 10 décembre 2017.

François-Frédéric GUY est un interprète de renommée internationale, grand spécialiste du répertoire romantique allemand, et la très nombreuse assistance qui avait pris place dans la nef de St Denis de Méré a pu lors de ce concert profiter de son exceptionnel talent !

François-Frédéric GUY, c'est la magie du piano !



Le programme qu'il avait concocté avait de quoi séduire, avec des œuvres de ses deux compositeurs de prédilection : Beethoven et Brahms :

– La céléberrissime sonate n°14 « Clair de lune » de Beethoven, que chacun pourrait fredonner, mais que l'on redécouvre avec ce toucher tout en sensibilité et fougue retenue.

– Beethoven encore avec les Variations et fugue « Eroica », où le talent du musicien fait merveille, avec ce thème qui se décline -pourrait-on dire- à l'infini, entre superbes envolées et instants de grande douceur.

– Brahms enfin, avec cette époustouflante sonate n° 3, une oeuvre de jeunesse qui termine son cycle de trois sonates, tout en étant la plus achevée, et un vrai monument avec ses cinq mouvements, qui développent une énergie communicative.

Vraiment, une soirée exceptionnelle, terminée par le verre de l'amitié, en compagnie de François Frédéric GUY.



Activités proposées par

Monique BOURG ☎ 06 61 45 59 80

2018 une nouvelle année et de nouvelles résolutions: du sport, de la détente. Nous vous attendons. L'ASCL de Méré propose de nombreuses activités et il y a quelques places pour des abonnements de janvier à juin. Venez les découvrir sur le site de notre association : <http://asclmere.fr/>.

Gymnastique

Avec 3 professeurs : Dominique, Christelle et Marine qui débute à Méré en janvier (cours tonique le jeudi soir) nous vous proposons toutes sortes de gym, en matinée ou en soirée. Venez ! essayer, c'est adopter ! Venez essayer, c'est adopter.

Marche nordique

Du nouveau dans les tarifs : Le nouvel animateur est un bénévole, d'où une modification du tarif annuel qui passe à 20€ pour / méréens et 30€ / non méréens. Tous les samedis matin pour 2 heures de marche en forêt.

Venez pratiquer ce sport pour une séance gratuite.

Sophrologie

Nous vous proposons deux horaires de cours : de 17h30 à 18h50 et de 19h à 20h20. Il ne reste que quelques places.

Danses de salon

Les cours sont complets mais nous organisons des stages dans l'année pour apprendre certaines danses : rumba, chacha.



Nous organisons des ateliers de conversation anglaise pour tous âges en groupe de 4 ou 5 (débutants, débutants avancés, confirmés, adolescents et enfants)

La meilleure façon d'apprendre une langue est de la pratiquer. Apprendre l'anglais de manière dynamique et interactive. Améliorez ses compétences en anglais et consolidez sa confiance.

Lieu : Maison des associations

Horaires : Selon niveaux, âges et disponibilités

Tarif : Méréens : 250€ - Non méréens : 270€

N'hésitez pas à nous contacter :

Laure Duarte-Perez 06 84 38 93 77
Sabrina Figoli 06 28 05 13 06.

Mail : keepcalmandlearnenglish.ascl@gmail.com

merci de préciser votre niveau ou classe et vos disponibilités.

N'oubliez pas de noter sur vos agendas :

Foire à tout

Dimanche 8 avril 2018 à Méré, l'ASCL Méré organise la 20^{ème} édition de « La Foire à Tout et aux Livres ».

La manifestation se déroulera comme à son habitude au centre du village, place de la Mairie de 7 h à 18h.

Seront également présents à la maison des associations :

La 10^{ème} exposition peinture « Les peintres de Méré »
Une exposition philatélie

La réservation d'un emplacement se fait uniquement en complétant un bulletin d'inscription téléchargeable sur le site ascl.mere.fr à la rubrique « activités ponctuelles » et sur le site de la mairie : [mere-village](http://mere-village.fr)

Le prix du mètre linéaire est de 7 € (emplacement 2 m linéaire minimum). L'accès du public est gratuit.





Après quatre concerts complets, la saison se poursuit le dimanche 11 mars à RICHEBOURG avec un concert particulièrement rare que nous offrira le Quatuor de percussions "BEAT".

Le titre du programme : «KROMORITMOS».

Quatre artistes zigzaguent malicieusement entre marimba, vibraphone et batterie pour une échappée en couleurs (KROMO), et rythmes pulsés (RITMOS).

Ce "concert-spectacle" avec Bernstein, Piazzolla, Paganini, Galliano... vous surprendra !!!

Les 28^{èmes} Saisons Musicales se termineront à HOUDAN le dimanche 25 mars avec l'ensemble "IL FESTINO". Une soprano et un ténor se promènent dans l'« Europe galante du XVII^e siècle ». Les musiciens les accompagnent sur instruments d'époque (luth, théorbe, et viole de gambe).

Une belle soirée musicale en perspective.

INFORMATIONS et RÉSERVATIONS

www.ritmy.fr/

06 48 69 21 89



Amicale Cycliste Méré Montfort

326 participants à la Méré/Montfort, randonnée annuelle de septembre 2017. Large succès pour l'équipe du Président Joël Lallier, reconduit dans ses fonctions lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre dernier.

Daniel Wadier conserve le secrétariat tandis que Ollivier Gilles veillera sur les finances de notre formation.

A ce jour le calendrier des randonnées et cyclos n'est pas encore fixé, il sera publié lors d'un prochain numéro.

Rappelons que notre amicale cycliste recrute en permanence, qu'il n'y a pas de star dans nos rangs. Il suffit d'aimer le vélo et la pratique sportive - hors compétition - qui demande, à minima, effort et constance.

Il y a chez nous, de la place pour tout le monde.

Le club vous propose d'effectuer une ou plusieurs sorties «pour essai» sans obligation d'adhésion.

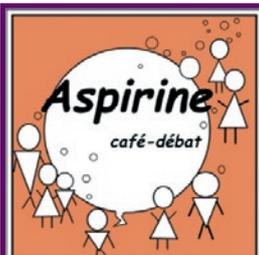
Avec liberté totale de prendre une licence ou non à l'issue.

Rendez vous sur la place de Méré le dimanche matin à 09H l'hiver - 8H30 en mi saison - 8H00 l'été -

Une sortie informelle - est également organisée le jeudi à 13H15 avec profil et kilométrage «retraités».

A vos vélos de route. Joël : 06 75 07 84 17 /

Marc : 06 22 93 12 09. A vos VTT. Eric 06 86 97 55 60



Vendredi 23 mars 2018, 20h30

Méré Salle des mariages

Monsieur Hubert MARTEAU

APICULTEUR



LE MONDE DES ABEILLES un défi pour notre avenir ... ?

Réservations : 01 34 86 99 78

aspirine78490@gmail.com

Entrée 3 euros.

Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse



SIEED

LES VEGETAUX

Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en février/mars. Le quota est de 40 sacs par foyer et par an. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Au-delà du quota transmis par chaque commune aux habitants, des sacs en papier biodégradables pourront être achetés qui seront tout de même collectés, même s'ils n'ont pas la mention « SIEED ». Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Article 12 : Collecte :

La collecte des déchets verts a lieu du 3 avril jusqu'au 18 décembre. La collecte des végétaux est effectuée en porte en porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont

le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieure à 1m³.

LES ENCOMBRANTS

Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les dé-

chets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m³. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

Encombrants :

les 9 mars 2018 et 20 septembre 2018

Distribution des sacs déchets verts :

- Samedi 17 mars 2018 de 8h00 à 12h00
- Samedi 24 mars 2018 de 8h00 à 12h00
- Samedi 31 mars 2018 de 8h00 à 12h00

Lieu : Ancienne station d'épuration rue du Colombier.

Collecte déchets verts :

tous les lundis du 26 MARS 2018 au 3 DECEMBRE 2018

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h00 et après 20h00
Les samedis
avant 8h00 et après 19h00
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Carnet

Naissances

Liya SECK le 1er décembre 2017

Mariages

Grégoire BONNEFOND et Alexandra DUBOIS le 25 Nov. 2017

Pacs

Justine BACHELET et Michaël THOMIN le 1er Décembre 2017

Décès

Geneviève BERTRAND le 25 Octobre 2017

Agenda

Jardin médiéval

10 mars 2018 à 14h30
24 mars 2018 à 14h30

• Aspirine Le monde des Abeilles

23 mars 2018 à 20h30

• Nettoyage de printemps

25 mars 2018 à 14h30

• Foire à tout - Expo peinture

8 avril 2018

• Week-end sur le Front

19,20 et 21 mai 2018

Une micro-crèche à Méré depuis Janvier 2018

